



F R A N C E
G A L O P

Dossier Propriétaire



Direction des Courses et des Sites
Service des Licences et Livrets
46 place Abel Gance
92655 Boulogne cedex
Contact : Mme Prunet
☎ 01 49 10 21 27
☎ 01 49 10 21 45
e-mail : prunet@france-galop.com

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Pour faire suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous adresser sous ce pli les documents nécessaires à la constitution d'un dossier d'agrément en qualité de propriétaire.

Vous voudrez bien compléter les différentes pièces et les retourner, accompagnées d'une photo d'identité, au Service des Licences de France Galop (adresse ci-dessus), afin que nous puissions initier la procédure d'agrément.

Dans un souci de préserver l'intégrité du monde hippique, tout prétendant au proprietorat d'un cheval de courses doit répondre à une enquête de moralité effectuée par le Ministère de l'Intérieur (Renseignements Généraux). Par ailleurs, des revenus suffisants sont demandés afin que le propriétaire puisse assurer les différents frais liés à l'entretien d'un cheval de courses, notamment les frais de pension.

Votre dossier de demande d'agrément sera donc transmis au Ministère de l'Intérieur pour avis (dont les services vous contacteront), puis à Messieurs les Commissaires de France Galop pour décision.

Le résultat de l'enquête et l'avis rendu restent confidentiels.

La réponse vous sera communiquée par courrier dans un délai de deux à trois mois.

Nous vous remercions de joindre à votre dossier un règlement de :

- **1 033,22 €uros** si vous êtes résident en France *,

ou

- **1 833,22 €uros** si vous êtes non résident **,

ainsi qu'un **relevé d'identité bancaire** (R.I.B.) ou **postal** (R.I.P.), afin de faciliter et accélérer les opérations de virements qui vous seront faites ultérieurement.

En cas d'agrément, des couleurs et un numéro de compte à France Galop vous seront attribués.

Selon la législation en vigueur et une jurisprudence constante, il est rappelé que tout propriétaire est responsable des préjudices que son cheval peut causer et notamment lorsqu'il participe à une épreuve sur un hippodrome. Il est donc de la responsabilité de tout propriétaire de contracter une assurance responsabilité civile adaptée à cette activité et de n'accepter la monte d'un jockey, d'un gentleman-rider ou d'une cavalière qui ne soit couvert par une assurance garantissant les dommages corporels et immatériels qu'il pourrait subir dans le cadre de son activité.

Restant à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires, je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les plus dévoués,

P.-M. Gadot
Chef de Service.

* Résidents en France : 1 033,22 € correspondant aux frais de dossiers (155,48 € TTC), aux droits d'enregistrement des couleurs (77,74 € TTC) et à la provision de compte (800 €), ces deux dernières vous étant restituées en cas de décision négative.

** Non résidents en France : 1 833,22 € correspondant aux frais de dossiers (155,48 € TTC), aux droits d'enregistrement des couleurs (77,74 € TTC) et à la provision de compte (1 600 €), ces deux dernières vous étant restituées en cas de décision négative.

DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT PROPRIETAIRE

*Service des Licences et Livrets
Contact : Mme Prunet
Tel : 01 49 10 21 27
Fax : 01 49 10 21 45
e-mail : prunet@france-galop.com*

DOCUMENTS JOINTS

- DEMANDE D'AGREMENT (1)
- DISPOSITIF DE COULEURS (2)
- PROPOSITIONS DE COULEURS (1)
- DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE A FRANCE GALOP (1)
- DEMANDE DE DOMICILIATION (3)
- FICHE TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (2)
- ATTESTATION DE T.V.A. (1)
- POUVOIR (3)

(1) à retourner obligatoirement
(2) pour information
(3) facultatif

DEMANDE D'AGREMENT

Je vous prie d'enregistrer ci-dessous ma demande d'agrément en qualité de propriétaire de chevaux de courses au galop.

(1) Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :
Né(e) le : A :
Nom de Jeune Fille (2) :
Nationalité :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays : Téléphone :
Portable..... Fax.....
Email:.....
Nom du Père : Nom de la Mère :

Situation de famille (1) :

Demandeur

Célibataire Marié(e)
 Divorcé(e) Veuf(ve)
Marié(e) le :
Régime matrimonial :
Nombre d'enfants :

Conjoint

Nom :
Prénom :
Né(e) le :
A :
Nationalité :

Statut fiscal en France (1) : : Résident Non-résident

Situation professionnelle :

Demandeur

Profession :
Nom et adresse de l'entreprise :
.....
.....
Nature de l'activité de l'entreprise :
.....

Conjoint

Profession :
Nom et adresse de l'entreprise :
.....
.....
Nature de l'activité de l'entreprise :
.....

Entraîneur choisi :

Fait à :

Le :

Signature :

Joindre à cette demande un règlement de :
- Résidents : 1.033,22 Euros.
- Non résidents : 1.833,22 Euros
Chèque ou virement à établir à l'ordre de France Galop.

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Libertés », vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé par courrier à l'adresse suivante : France Galop – Service des Licences – 46 place Abel Gance – 92655 Boulogne cedex.

(1) cochez la bonne réponse. (2) pour les femmes mariées.

PROPOSITIONS DE COULEURS

Pour vous aider dans votre choix, reportez-vous à notre plaquette « Dispositifs de couleurs ».

Je propose pour ma casaque les couleurs suivantes :

NOM et PRENOMS

Combinaisons classées par ordre de préférence (précisez en toutes lettres les dispositifs et les couleurs choisis).

N

Casaque :

.....

.....

Manches :

.....

Toque :

.....



S

Casaque :

.....

.....

Manches :

.....

Toque :

.....



R

Casaque :

.....

.....

Manches :

.....

Toque :

.....



DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE

(1) Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénoms :
Né(e) le : A :
Nom de Jeune Fille(2) :
Nationalité :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :
Téléphone : Fax :
Prénom du conjoint :

Représentant :
(à compléter dans le cas de constitution d'une société).

Statut fiscal en France (1) :

Résident Non-résident

T.V.A. (1) :

Assujetti (3) Non-assujetti.

Pour les propriétaires de nationalité étrangère résidant en France, joindre une copie de la carte de résident.

Fait à :

Le :

Signature :

(1) cochez la bonne réponse. (2) pour les femmes mariées. (3) joindre l'attestation correspondante.

*A remplir si vous avez déjà un numéro de compte à France Galop.
Compte N°:*

							C
--	--	--	--	--	--	--	---

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Libertés », vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé par courrier à l'adresse suivante : France Galop – Service des Licences – 46 place Abel Gance – 92655 Boulogne cedex.



F R A N C E
G A L O P

POUVOIRS

I - POUVOIR POUR LE FONCTIONNEMENT DU COMPTE

II - POUVOIR POUR LA SIGNATURE D'UN CONTRAT
D'ASSOCIATION OU DE LOCATION

COMPTE
DU MANDANT N°:

								C
--	--	--	--	--	--	--	--	---

NOM :

I - POUVOIR CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DU COMPTE

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Exerçant la profession de : Activité FG :

Domicile :

Code postal:..... Ville : Pays :

Donne mandat par les présentes à :

Exerçant la profession de : Activité FG :

Domicile :

Code postal:..... Ville : Pays :

Titulaire du compte : (*)

(*) le cas échéant

En qualité de mandataire aux effets de faire fonctionner le compte N° dont je suis titulaire et d'y effectuer les seules opérations ci-après décrites moyennant respect de la réglementation à laquelle le compte est soumis.

Je n'apporte aucune restriction de montant et de comptes aux opérations qui seront effectuées par mon mandataire sur mon compte

OU

J'apporte les restrictions suivantes aux opérations qui seront effectuées par mon mandataire sur mon compte :

< 7 500 €uros

Sans aucune restriction

Exclusivement au profit des n° de compte suivants :

N° : N° : N° :

Nom : Nom : Nom :

> 7 500 €uros

Sans aucune restriction

Exclusivement au profit des n° de compte suivants :

N° : N° : N° :

Nom : Nom : Nom :

Paraphes

REGLES DE FONCTIONNEMENT DU POUVOIR CONCERNANT LA GESTION DU COMPTE

Le pouvoir permet au Mandataire d'effectuer à partir du compte du Mandant les seules opérations suivantes :

- Dépôts en espèces ou en chèques aux fins de créditer le compte du Mandant,
- Virements de compte à compte par l'utilisation des bordereaux d'ordres de virement.

Le Mandant prend connaissance de la réception prochaine d'un document de confirmation du pouvoir qui lui sera envoyé par le Service des Comptes Professionnels de France Galop.

En cas de contestation de sa part, le Mandant se rapprochera dans les plus brefs délais du Service des Comptes Professionnels afin de faire invalider le présent pouvoir.

Sans réponse du Mandant dans les dix jours suivant l'envoi du document de confirmation, le pouvoir sera automatiquement activé et prendra effet à partir de ce même jour.

Le Mandataire reconnaît avoir été informé des conditions générales de fonctionnement du compte professionnel du Mandant.

Le Mandataire certifie sur l'honneur qu'il ne fait pas à ce jour l'objet d'une interdiction judiciaire ou d'une opposition régie par le Code des Courses.

Le Mandataire n'a pas le pouvoir de transmettre à un tiers tout ou partie des pouvoirs conférés par la présente.

En cas de pluralité de Mandataires, ceux-ci pourront agir séparément en vue d'effectuer les opérations sus mentionnées.

Les opérations effectuées par le Mandataire engagent le Mandant vis à vis de France Galop au même titre que si elles avaient été effectuées par le Mandant.

Le présent pouvoir restera valable jusqu'à révocation expresse par écrit notifiée par mes soins.

Le présent pouvoir s'ajoute à ceux qui auraient pu être précédemment consentis selon le présent modèle, pour le même objet et non annulés à ce jour et les confirme par la même occasion.

Le Mandant déclare dégager la responsabilité de France Galop en cas d'inobservation par le Mandataire de l'une quelconque des dispositions légales ou conventionnelles.

Fait à :

Le :

Signature du mandant :
(signature précédée de la mention
« Bon pour mandat »)

Signature du mandataire :
(signature précédée de la mention
« Bon pour acceptation de mandat »)

<i>Visa de France Galop</i>

II - POUVOIR POUR LA SIGNATURE D'UN CONTRAT D'ASSOCIATION OU DE LOCATION

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Exerçant la profession de : Activité FG :

Domicile :

Code postal:..... Ville : Pays :

Donne mandat par les présentes à :

Exerçant la profession de : Activité FG :

Domicile :

Code postal:..... Ville : Pays :

Titulaire du compte : (*)

(*) le cas échéant

En qualité de mandataire aux effets de signer, en mon nom et place, tout contrat d'association ou de location (enregistrement / modification / résiliation), à enregistrer à France Galop.

Le présent pouvoir restera valable jusqu'à révocation expresse par écrit notifiée par mes soins.

Le Mandant déclare dégager la responsabilité de France Galop en cas d'inobservation par le Mandataire de l'une quelconque des dispositions légales ou conventionnelles.

Fait à :

Le :

Signature du mandant :
(signature précédée de la mention
« Bon pour mandat »)

Signature du mandataire :
(signature précédée de la mention
« Bon pour acceptation de mandat »)

Visa de France Galop

DEMANDE DE CARTES D'ACCES HIPPODROMES ANNEE 2009

N° de compte Galop :

Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

Prénom :

Particule :

Nom :

Adresse d'expédition :

:

:

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Fax :

Votre activité en course :

Propriétaire (PCOU),

Votre conjoint (e) bénéficiera d'une carte d'accès si vous remplissez les renseignements ci-dessous et si vous joignez une photo.

Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

Prénom :

Particule :

Nom :

COLLER ICI UNE PHOTO
RECENTE
Ne pas agraffer
S.V.P.

COLLER ICI
UNE PHOTO
RECENTE DE
VOTRE
CONJOINT(E)
Ne pas agraffer
S.V.P.

(1) rayer la mention inutile

**PRIERE DE NOUS RETOURNER CE DOCUMENT AVEC VOTRE DEMANDE
D'AGREMENT EN QUALITE DE « PROPRIETAIRE », MERCI**

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Si vous n'êtes pas encore en mesure de répondre à cette question d'ordre fiscal, elle vous sera reposée ultérieurement par le Service des Comptes Professionnels de France Galop.

L'article 13 de la Loi de Finance de 1987 prévoit que tous les gains de courses, prix et primes, doivent comporter une T.V.A. au taux de 5,5 %, calculée sur le montant du prix et versée en plus de celui-ci.

Cette T.V.A. ne doit être versée qu'aux propriétaires et éleveurs, résidents fiscaux en France (1), ayant auparavant attesté y être assujettis.

■ Si vous n'êtes pas assujetti :

Vous ne percevez pas la T.V.A.

Vous voudrez bien nous retourner l'attestation ci-jointe après l'avoir barrée en travers et y avoir porté vos noms, prénoms, adresse et numéro de compte à la société (1).

■ Si vous êtes assujetti selon le régime simplifié agricole :

Vous percevrez vos gains augmentés de la T.V.A.

Vous devrez remplir et nous retourner l'attestation ci-jointe, accompagnée d'une photocopie de votre déclaration de T.V.A.

Toute modification ultérieure de votre statut fiscal à l'égard de la T.V.A. devra nous être signalée.

RAPPEL :

*En application de l'article 298 Bis II 5° du Code Général des Impôts, sont obligatoirement imposables à la T.V.A. selon le régime simplifié agricole au titre d'une année donnée, les exploitants qui ont encaissé, pendant les deux années consécutives précédentes, un chiffre de recette moyen supérieur à **46 000 €uros**.*

Il doit être tenu compte de l'ensemble des recettes, gains de courses et primes à l'élevage compris.

(1) Le montant de la TVA n'est versé aux assujettis non résidents fiscaux mais acquitté directement par France Galop conformément à l'article 281-1 du CGI mis à jour par l'Instruction N°105 du 23 juin 2006.

(2) Pour les personnes ayant déjà un compte à France Galop.

DEMANDE DE CARTES D'ACCES HIPPODROMES ANNEE 2009

N° de compte Galop :

Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

Prénom :

Particule :

Nom :

Adresse d'expédition :

:

:

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Fax :

Votre activité en course :

Propriétaire (PCOU),

Votre conjoint (e) bénéficiera d'une carte d'accès si vous remplissez les renseignements ci-dessous et si vous joignez une photo.

Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

Prénom :

Particule :

Nom :

(2) rayer la mention inutile

COLLER ICI UNE PHOTO
RECENTE
Ne pas agraffer
S.V.P.

COLLER ICI UNE
PHOTO RECENTE
DE VOTRE
CONJOINT(E)

Ne pas agraffer
S.V.P.

**PRIERE DE NOUS RETOURNER CE DOCUMENT AVEC VOTRE DEMANDE
D'AGREMENT EN QUALITE DE « PROPRIETAIRE », MERCI**